

**SITUATION TRIMESTRIELLE UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
ARRETEE AU 30/09/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2008.

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV» du 12 Avril 2006 pour l'audit des exercices 2006, 2007 et 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 septembre 2008. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu de nos vérifications subséquentes.

1. Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de l'Univers Obligations SICAV, comprenant le bilan arrêté au 30 septembre 2008, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le trimestre clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société notamment ceux chargés des affaires financières et comptables et des procédures analytiques et autres appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Nous avons vérifié le respect par la Société des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes, et avons relevé qu'antérieurement à la période couverte par la présente mission, les primes et les décotes sur les obligations et valeurs assimilées étaient enregistrées parmi les résultats de la période. Un changement de méthode comptable est intervenu courant la période en cours et a consisté à enregistrer les dites primes et décotes en déduction des sommes non distribuables. Consécutivement, la Société a procédé au retraitement rétrospectif des états financiers présentés comparativement à ceux arrêtés au 30 septembre 2008 conformément aux prescriptions de la norme comptable n°11. Le dit retraitement a eu pour effet le transfert d'un montant de 87.109 DT de la rubrique «Sommes non distribuables » vers les rubriques « Sommes distribuables des exercices antérieurs » et « Sommes distribuables de l'exercice » respectivement pour 44.595 DT et 42.514 DT.

4. Lors de notre examen limité, nous avons relevé que la participation de la société dans des organismes de placements collectifs de valeurs mobilières a atteint, au 30 septembre 2008, 5,28% de l'actif net à cette même date. Ce taux a varié au cours du trimestre concerné entre 5,19% et 5,39% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25/09/2001.

5. Sous réserve du non respect du ratio au cours du trimestre concerné tel que décrit au paragraphe précédent, nous n'avons pas, sur la base de notre examen limité, relevé des éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de l'Univers Obligations SICAV arrêtés au 30 septembre 2008, tels qu'annexés aux pages 6 à 19 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie

Le commissaire aux comptes : Ahmed MANSOUR

**BILAN
arrêté au 30 septembre 2008
(unité : en Dinars Tunisien)**

ACTIF	Notes	30/09/2008	30/09/2007	31/12/2007
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 976 671,950	1 915 488,735	1 935 348,651
Obligations et valeurs assimilées		26 175 709,332	26 062 324,160	26 217 935,025
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		6 446 399,417	7 942 642,710	10 224 811,957
Disponibilités		2 914 252,658	716 393,031	5 599 068,900
TOTAL ACTIF		37 513 033,357	36 636 848,636	43 977 164,533
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	54 153,623	53 163,895	57 758,682
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	3 413,030	3 763,165	3 496,771
TOTAL PASSIF		57 566,653	56 927,060	61 255,453
ACTIF NET		37 455 466,704	36 579 921,576	43 915 909,080
CP1- Capital	3.7	36 141 543,914	35 348 356,262*	42 016 781,355*
CP2- Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		65 987,630	44 692,595*	44 692,595*
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	1 247 935,160	1 186 872,719*	1 854 435,130*
ACTIF NET		37 455 466,704	36 579 921,576	43 915 909,080
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		37 513 033,357	36 636 848,636	43 977 164,533

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} juillet 2008 au 30 septembre 2008
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/07/2008 30/09/2008	01/01/2008 30/09/2008	01/07/2007 30/09/2007	01/01/2007 30/09/2007	01/01/2007 31/12/2007
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2					
Dividendes		0,000	64 087,020	0,000	63 843,400	63 843,400
Revenu des obligations et valeurs assimilées		349 598,502	1 029 041,764	330 418,794*	962 889,423*	1 305 965,877*
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	106 623,006	346 803,288	99 739,098	266 483,550	373 140,931
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		456 221,508	1 439 932,072	430 157,892	1 293 216,373	1 742 950,208
				0,000		
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-52 554,299	-159 996,282	-51 625,406	-141 265,279	-194 334,564
REVENU NET DES PLACEMENTS		403 667,209	1 279 935,790	378 532,486	1 151 951,094	1 548 615,644
PR3- Autres produits		209,442	759,442			
CH2- Autres charges	3.6	-10 350,183	-34 058,403	-10 257,704	-31 230,066	-42 107,416
RESULTAT D'EXPLOITATION		393 526,468	1 246 636,829	368 274,782	1 120 721,028	1 506 508,228
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	19 601,553	1 298,331	35 805,736	66 151,691	347 926,902
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		413 128,021	1 247 935,160	404 080,518	1 186 872,719	1 854 435,130
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-19 601,553	-1 298,331	-35 805,736	-66 151,691	-347 926,902
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		25 421,941	3 318,887	7 787,999*	-46 389,386*	-37 062,110*
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	-30 400,800	-3 852,500	-4 604,500	-4 604,500
Frais de négociation		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		418 948,409	1 219 554,916	372 210,281	1 069 727,142	1 464 841,618

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} juillet 2008 au 30 septembre 2008

(unité : en Dinars Tunisien)

	01/04/2008 30/09/2008	01/01/2008 30/09/2008	01/07/2007 30/09/2007	01/01/2007 30/09/2007	01/01/2007 31/12/2007
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	393 526,468	1 246 636,829	368 274,782*	1 120 721,028*	1 506 508,228*
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	25 421,941	3 318,887	7 787,999*	-46 389,386*	-37 062,110*
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	-30 400,800	-3 852,500	-4 604,500	-4 604,500
Frais de négociation de titres	0,000		0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	-1 477 869,800	0,000	-1 411 639,232	-1 411 639,232
AN3- Transactions sur le capital					
Souscriptions					
- Capital	7 757 151,072	26 493 027,968	5 601 602,029	21 539 283,959	34 331 880,352
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-22 564,776	-21 870,688	-4 158,812	-3 615,901	-5 304,910
- Régularisation des sommes distribuables	240 323,005	1 083 761,149	149 959,629	788 980,933	1 302 651,935
Rachats					
- Capital	-7 116 556,364	-32 359 576,563	-4 091 478,123	-16 567 906,160	-22 701 250,471
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	20 669,500	17 630,955	2 810,492	3 508,498	5 043,242
- Régularisation des sommes distribuables	-220 694,743	-1 415 100,313	-114 153,893	-639 264,468	-871 160,259
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 077 276,103	-6 460 442,376	1 916 791,603	4 779 074,771	12 115 062,275
AN4- Actif net					
En début de période	36 378 190,601	43 915 909,080	34 663 129,973	31 800 846,805	31 800 846,805
En fin de période	37 455 466,704	37 455 466,704	36 579 921,576	36 579 921,576	43 915 909,080
AN5- Nombre d'actions					
En début de période	353 859	418 545	337 334	302 926	302 926
En fin de période	360 227	360 227	352 346	352 346	418 545
VALEUR LIQUIDATIVE	103,977	103,977	103,818	103,818	104,925
AN6- Taux de rendement	4,30%	4,29%	3,97%	4,10%	4,12%

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 30 septembre 2008
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **30 septembre 2008** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **30/09/2008** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant le 10 dernières séances de bourse précédant la date du **30/09/2008**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du **30/09/2008** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant le 10 dernières séances de bourse précédant la date du **30/09/2008**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.4. Changement de méthode comptable

Les changements ont touché la méthode de comptabilisation de la différence d'estimation des titres des créances à long terme acquis par la sicav avec une sur-cote par rapport à leurs prix de remboursement.

Avant l'arrêté des ces états financiers, la différence d'estimation était constatée au débit du compte (produit) revenu des obligations et valeurs assimilées par le crédit du compte (stock) Obligations et valeurs assimilées.

Les états financiers arrêtés au 30/09/2008, ont repris ses différences d'estimations pour l'année 2008 au débit du compte (capital) Variation de la différence d'estimation par le crédit du compte (stock) Différence d'estimation sur obligations et valeurs assimilées.

Pour les besoins de la comparaison, les états financiers antérieurs ont été retraités en conséquence.

	Situation 31/12/2007 Avant retraitement	Situation 31/12/2007 après retraitement	Retraitement
Capital	42 103 890,955	42 016 781,355	-87 109,60
Sommes distribuables	1 812 018,13	1 899 127,73	-87 109,60
Sommes distribuables des exercices antérieurs	97,475	44 692,595	44 595,12
Sommes distribuables de l'exercice	1 811 920,650	1 854 435,130	42 514,48

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30/09/2008** à **28 152 381,282** dinars contre **28 153 283,676** dinars au **31/12/2007** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

Titres des OPCVM	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2008	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	322 875,900	0,86
GO SICAV	1 900	197 702,578	194 379,500	0,52
SANADETT SICAV	3 283	353 446,168	350 893,606	0,94
SICAV ENTREPRISE	10 744	1 103 683,508	1 108 522,944	2,96
Total	16 227	1 954 832,254	1 976 671,950	5,28

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2008	% de l'Actif Net
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	1 000	991 300,000	1 020 521,863	2,72
BTA 6.1% 10/2013 7ANS	2 000	1 963 600,000	2 068 040,371	5,52
BTA 6.5-03/2009 (10 ANS)	1 000	1 028 750,000	1 033 097,309	2,76
BTA 6.75-04/2010 (10 ANS)	2 200	2 191 400,000	2 254 913,089	6,02
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	3 600	3 730 114,000	3 823 915,279	10,21
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 310	1 355 348,000	1 372 373,979	3,66
Total	11 110	11 260 512,000	11 572 861,890	30,90

obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2008	% de l'Actif Net
AIL 2005 TR/B	8 000	320 000,000	322 144,000	0,86
AIL 2007	10 000	1 000 000,000	1 043 432,000	2,79
AIL 2008	10 000	1 000 000,000	1 000 144,000	2,67
AMEN BANK 2006 TV	5 000	450 000,000	465 080,000	1,24
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	768 000,000	783 705,600	2,09
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 006 136,000	2,69
ATL 2003/1	4 000	80 000,000	82 595,200	0,22
ATL 2006/1 TF	5 000	500 000,000	507 692,000	1,36
ATL 2008/1 TF	9 500	950 000,000	966 780,800	2,58
BIAT 2002	1 000	40 000,000	41 612,800	0,11
BTEI 2004 TV	4 000	240 000,000	243 340,800	0,65
BTKD 2006	20 000	1 600 000,000	1 662 944,000	4,44
CIL 2002/2	1 000	20 000,000	20 049,600	0,05
CIL 2004/1 TF	5 000	300 000,000	300 048,000	0,80
CIL 2005/1 TF	5 000	500 000,000	527 004,000	1,41
EL WIFAK LEASING 06/1 TF	1 000	60 000,000	60 795,200	0,16
GL 2001/2	3 000	60 000,000	62 704,800	0,17
GL 2003/2 TF TRA	2 000	120 000,000	124 406,400	0,33
HL 2008/1 TF	5 000	500 000,000	510 736,000	1,36
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	170 000,000	172 422,160	0,46
SELIMACLUB 2002 TR/B	2 000	80 000,000	81 380,800	0,22
SEPCM 2002	1 000	28 575,000	29 439,000	0,08
SKANES 2003 TRD	1 500	90 000,000	91 616,400	0,24
STM 2007 6.5%	7 000	700 000,000	700 996,800	1,87
TL SUB 2007 TF	5 000	400 000,000	403 804,000	1,08
TL 2003/1 7.4%	8 000	161 216,000	166 443,386	0,44
TL 2004/1	4 000	80 000,000	81 996,800	0,22
TL 2004/2 TMM+1.4%	10 000	400 000,000	410 704,000	1,10
TL 2006/1 TF	10 000	800 000,000	836 488,000	2,23
TL 2007-1 TF	5 000	500 000,000	519 820,000	1,39
TL 2007/2 TF	5 000	500 000,000	517 548,000	1,38
TOUTA 2002 TR/B	1 000	20 000,000	20 020,000	0,05
UNIFACTOR 2005/1 TRA	20 000	800 000,000	803 424,000	2,15
Obligations admises à la cote	197 700	14 237 791,000	14 567 454,546	38,89
BTKD 1998	3 360	33 600,000	35 392,896	0,09
Obligations non admises à la cote	3 360	33 600,000	35 392,896	0,09
Total	201 060	14 271 391,000	14 602 847,442	38,99

Les entrées en portefeuille titres durant le deuxième trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations de sociétés :		20 000	2 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 10000 ATL SUB 2008-1 TF	08/08/2008	10 000	1 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 10000 AIL 2008	08/08/2008	10 000	1 000 000,000
TOTAL		20 000	2 000 000,000

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} juillet 2008 au 30 septembre 2008 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins values
- Obligations de sociétés :		800 000,000	800 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL SUB 2007 TF	31/07/2008	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 AIL 2005 TR/B	15/08/2008	160 000,000	160 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 UNIFACTOR 2005/1 TRA	01/09/2008	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 CIL 2002/2	16/09/2008	20 000,000	20 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 TOUTA 2002 TR/B	25/09/2008	20 000,000	20 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 3000 CIL 2004/1 TF	30/09/2008	60 000,000	60 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2000 CIL 2004/1 TF	30/09/2008	40 000,000	40 000,000	0,000
-Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		0,000	0,000	0,000
-Titres OPCVM :		0,000	0,000	0,000
TOTAL		800 000,000	800 000,000	0,000

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **349 598,502** dinars pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 31 septembre 2008 et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/07/2008 au 30/09/2008	du 01/07/2007 au 30/09/2007
Dividendes		
- Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations		
- Intérêts	249 862,993	154 354,611
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	99 735,509	176 064,183
TOTAL	349 598,502	330 418,794

3.3. Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/09/2008 à **9 360 652,075** Dinars et se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Date d'achat	Taux en %	Emetteur	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2008	% actif
Billets de Trésorerie					6 261 721,462	6 446 399,417	17,21%
Billets de Trésorerie 19/03/2008	25/03/2005	6,75%	SITMA	BTL			0,00%
Billets de Trésorerie 24/03/2009	25/03/2005	6,85%	SITMA	BTL	123 911,002	146 890,764	0,39%
Billets de Trésorerie 19/03/2010	25/03/2005	7,00%	SITMA	BTL	158 178,088	187 729,175	0,50%
Billets de Trésorerie 12/04/2009	12/04/2007	6,10%	LSTAR	BTK	1 500 000,000	1 534 973,334	4,10%
Billets de Trésorerie 02/05/2008	02/05/2007	6,10%	SHK	BTL			0,00%
Billets de Trésorerie 02/05/2009	02/05/2007	6,30%	SHK	BTL	200 000,000	204 256,000	0,55%
Billets de Trésorerie 02/05/2010	02/05/2007	6,60%	SHK	BTL	200 000,000	204 458,666	0,55%
Billets de Trésorerie 25/09/2010	25/09/2007	6,25%	MEUBLATEX	BTL	500 000,000	500 416,666	1,34%
Billets de Trésorerie 25/09/2011	25/09/2007	6,50%	MEUBLATEX	BTL	500 000,000	500 433,334	1,34%
Billets de Trésorerie 25/09/2012	25/09/2007	6,75%	MEUBLATEX	BTL	450 000,000	450 405,000	1,20%
Billets de Trésorerie 03/06/2008	27/11/2007	7,00%	ELECTROSTAR				0,00%
Billets de Trésorerie 22/12/2008	28/12/2007	7,40%	ELECTROSTAR		944 878,957	987 444,651	2,64%
Billets de Trésorerie 24/07/2008	28/12/2007	6,50%	STGH	BTK			0,00%
Billets de Trésorerie 02/10/2008	28/12/2007	6,75%	STGH	BTK	192 019,002	199 944,404	0,53%
Billets de Trésorerie 22/02/2013	22/02/2008	7,00%	SIHM	BTL	1 000 000,000	1 034 533,334	2,76%
Billets de Trésorerie 20/07/2008	20/06/2008	6,00%	AIL				0,00%
Billets de Trésorerie 03/12/2008		7,40%	ELECTROSTAR		492 734,413	494 914,089	1,32%
Certificats de Dépôt					0,000	0,000	0,00%
Certificats de Dépôt 31/03/2008	31/12/2007	5,13%	BTK		0,000	0,000	0,00%
Pension à terme					2 000 000,000	2 002 560,000	5,35%

Pension_Terme_10j_5,05%_10_012008	31/12/2007	5,05%	ATB		0,000	0,000	0,00%
Pension_Terme_60j_4,8%_18_11_2008	19/09/2008	4,80%	ATB		2 000 000,000	2 002 560,000	5,35%
Courus sur rémunération du compte de dépôt						3 156,544	0,01%
Avoirs disponibles						908 536,114	2,43%
TOTAL						9 360 652,075	24,99%

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant le 3^{ème} trimestre 2008, s'élève à **106 623,006** dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/07/2008 au 30/09/2008	du 01/07/2007 au 30/09/2007
Rémunération du compte de dépôt	3 109,462	7 201,021
Revenus des Billets de Trésorerie	86 030,264	64 789,136
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	0,000
Revenus des BTC	0,000	25 385,128
Placement à terme	17 483,280	0,000
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	2 363,813
TOTAL	106 623,006	99 739,098

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/09/2008 à **57 566,653** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	30/09/2008	30/09/2007
Opérateurs Créditeurs	54 153,623	53 163,895
Gestionnaire	49 409,555	48 474,498
Dépositaire	2 676,300	2 666,100
Commissaire aux comptes	2 067,768	2 023,297
Autres Créditeurs Divers	3 413,030	3 763,165
Etat Impôts et Taxes	355,499	930,260
Conseil du Marché Financier	3 057,531	2 832,905
Compte de régularisation		0,000
TOTAL	57 566,653	56 927,060

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/07/2008 au 30/09/2008	du 01/07/2007 au 30/09/2007
Charges de gestion des placements	52 554,299	51 625,406
Commissions de gestions	49 409,555	48 474,498
Commissions de dépôt	892,400	892,400
Honoraire du commissaire aux comptes	2 252,344	2 258,508
Autres Charges	10 350,183	10 257,704
Redevances CMF sur les OPCVM	9 304,749	9 128,623
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 042,861	1 079,686
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	0,000	0,000
Frais Bancaires	2,573	49,395
Autres Charges		0,000
TOTAL	62 904,482	60 883,110

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3^{ème} trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2008		
Montant		35 596 747,652
<i>Nominal</i>		35 596 747,652
Nombre de titres		353 859
Nombre d'actionnaires		309
Souscriptions réalisées		
Montant		7 734 586,296
<i>Nominal</i>		7 757 151,072
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours</i>		-22 564,776
Nombre de titres émis		77 112
Nombre d'actionnaires nouveaux		55
Rachats effectués		

Montant	-7 095 886,864
<i>Nominal</i>	-7 116 556,364
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours</i>	20 669,500
Nombre de titres rachetés	-70 744
Nombre d'actionnaires sortants	-35
Capital au 30/09/2008	
Montant	36 141 543,914
<i>Nominal</i>	36 237 342,360
<i>Plus ou moins values réalisées</i>	-30 400,800
<i>Plus ou moins values potentiel sur titres</i>	3 318,887
<i>Frais de négociation</i>	0,000
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours</i>	-4 239,733
<i>Modification comptable</i>	-64 476,800
Nombre de titres	360 227
Nombre d'actionnaires	329

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	30/09/2008	31/12/2007
Résultats distribuables	1 246 636,829	1 506 508,228
Régularisations de l'exercice	1 298,331	347 926,902
Sommes distribuables	1 247 935,160	1 854 435,130

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

L'ATB assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3.000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2007 sont de 8.960,000 dinars TTC.

4.4. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.